



Conseil économique et social

Distr. limitée
30 mars 1999
Français
Original: anglais

Commission de la population et du développement constituée en comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen et à l'évaluation de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement

24-31 mars 1999

Point 4 de l'ordre du jour

**Adoption du rapport de la Commission constituée en comité préparatoire
de la session extraordinaire de l'Assemblée générale**

Projet de rapport

Rapporteur : Mme Gabriella **Vukovich** (Hongrie)

Introduction

1. Par sa résolution 52/188 du 18 décembre 1997, l'Assemblée générale a décidé de convoquer une session extraordinaire de trois jours (30 juin-2 juillet 1999), chargée d'examiner et d'évaluer l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. Elle a également décidé que la Commission de la population et du développement remplirait les fonctions d'organe préparatoire chargé de mettre la dernière main aux préparatifs de la session extraordinaire.

I. Organisation des travaux

A. Ouverture et durée de la session

2. La Commission de la population et du développement constituée en comité préparatoire de la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale s'est réunie

du 24 au 31 mars 1999 au Siège de l'Organisation des Nations Unies. Le comité préparatoire a tenu six séances (1re à 6e) et plusieurs réunions de travail officielles.

3. La session a été ouverte par M. Robert Louis Cliquet (Belgique), Président de la trente-deuxième session de la Commission de la population et du développement.

B. Participation

4. En application du paragraphe 8 de la résolution 52/188 de l'Assemblée générale, les travaux de la Commission constituée en comité préparatoire ont été ouverts à tous afin que tous les États puissent y participer pleinement.

5. Les États ci-après étaient représentés :

[À compléter]

6. L'observateur de la Palestine a participé à la session.

7. Les organes des Nations Unies ci-après étaient représentés :

[À compléter]

8. Les institutions spécialisées ci-après étaient représentées :

[À compléter]

9. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées par des observateurs :

[À compléter]

10. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées :

[À compléter]

C. Élection du Bureau

11. À sa 1re séance, le 24 mars 1999, le comité préparatoire a élu par acclamation le Bureau ci-après :

Président : Anwarul Karim Chowdhury
(Bangladesh)

Vice-Présidents : Elza Berquó (Brésil)
Ross Hynes (Canada)
Armi Heinonen (Finlande)
Jacob Botwe Wilmot (Ghana)
Patricia Durrant (Jamaïque)
Ryuichiro Yamazaki (Japon)
Alexandru Niculescu (Roumanie)
Matia Mulumba Semakula Kiwanuka
(Ouganda)

*Vice-Président
et Rapporteur* : Gabriella Vukovich (Hongrie)

D. Ordre du jour

12. À sa 1re séance, le 24 mars 1999, la Commission constituée en comité préparatoire a adopté son ordre du jour provisoire tel qu'il figure dans le document E/CN.9/1999/PC/1 :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Préparatifs de la session extraordinaire de la l'Assemblée générale.

4. Adoption du rapport de la Commission constituée en comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale.

E. Documentation

13. La Commission constituée en comité préparatoire était saisie des documents ci-après :

a) Ordre du jour provisoire (E/CN.9/1999/PC/1);

b) Rapport du Secrétaire général sur l'examen et l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des buts et objectifs du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/1999/PC/2);

c) Note du Secrétaire général sur le Forum international chargé de dresser un bilan opérationnel de la mise en oeuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/1999/PC/3);

d) Rapport du Secrétaire général sur les principales mesures proposées pour la poursuite de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/1999/PC/4);

e) Note du Secrétariat sur l'organisation des travaux de la session (E/CN.9/1999/PC/L.1);

f) Projet de décision présenté par le Président sur les dispositions relatives à l'accréditation des organisations non gouvernementales à la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale (E/CN.9/1999/PC/L.2);

g) Projet de rapport de la Commission constituée en comité préparatoire de la session extraordinaire (E/CN.9/1999/PC/L.3);

h) Projet de document de travail présenté par le Président sur les principales mesures proposées pour la poursuite de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/1999/PC/CRP.1 et Rev.1);

i) Note du Président sur le projet d'ordre du jour provisoire et les questions d'organisation de la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale (E/CN.9/1999/PC/CRP.2);

j) Note d'information du Président de la Commission constituée en comité préparatoire de la session extraordinaire sur l'établissement de la liste des orateurs du débat général de la séance plénière de la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale (E/CN.9/1999/PC/CRP.3).

II. Préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale

14. La Commission constituée en comité préparatoire de la session extraordinaire a examiné le point 3 de son ordre du jour, intitulé «Préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale» à ses 1re à 6e séances, tenues du 24 au 26 mars et le 31 mars 1999. Le comité préparatoire était saisi des documents ci-après :

a) Rapport du Secrétaire général sur l'examen et l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des buts et objectifs du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/1999/PC/2);

b) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Forum international chargé de dresser un bilan opérationnel de la mise en oeuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/1999/PC/3);

c) Rapport du Secrétaire général sur les principales mesures proposées pour la poursuite de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/1999/PC/4);

d) Projet de document de travail présenté par le Président sur les principales mesures proposées pour la poursuite de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/1999/PC/CRP.1).

15. À la 1re séance, le 24 mars, les déclarations liminaires ci-après ont été faites : le Directeur de la Division de la population a présenté le rapport du Secrétaire général sur l'examen et l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des buts et objectifs du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/1999/PC/2); le Directeur exécutif adjoint du Fonds des Nations Unies pour la population a présenté la note du Secrétaire général transmettant le rapport du Forum international chargé de dresser un bilan opérationnel de la mise en oeuvre du Programme d'action de la Conférence

internationale sur la population et le développement (E/CN.9/1999/PC/3) et lu une déclaration de M. Nicolaas Biegman (Pays-Bas), Président du Forum de La Haye; le Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population a présenté le rapport du Secrétaire général sur les principales mesures proposées pour la poursuite de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/1999/PC/4).

16. À la même séance, le Président a présenté un projet de document de travail qu'il a établi sur les principales mesures proposées pour la poursuite de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/1999/PC/CRP.1), et le comité préparatoire a accepté de l'utiliser comme document de base pour les négociations.

17. À la même séance, des déclarations ont également été faites par les représentants du Guyana (au nom des États Membres de l'ONU, qui sont également membres du Groupe des 77 et de la Chine), de l'Allemagne (au nom des États Membres de l'ONU qui sont également membres de l'Union européenne ou lui sont associés), du Japon, de la Chine, du Kazakhstan, de l'Inde, de la République de Corée, du Brésil, du Bangladesh et de l'Indonésie.

18. À la 2e séance, le 24 mars, le Président de la Commission du développement social, M. Aurelio Fernández (Espagne) a fait une déclaration.

19. À la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants des États ci-après : États-Unis d'Amérique, Canada, Suisse, Argentine, Guatemala, Zambie, Saint-Siège, Croatie et Colombie. Le représentant du Programme commun des Nations Unies sur le sida a fait une déclaration. Des déclarations ont également été faites par les représentants de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Les observateurs des organisations non gouvernementales ci-après accréditées auprès de la Commission constituée en comité préparatoire de la session extraordinaire ont fait des déclarations : Asian Forum of Parliamentarians on Population and Development, Center for Reproductive Law and Policy, Park Ridge Center for the Study of Health, Faith and Ethics, World Population Foundation, Catholics for a Free Choice.

20. À la 3e séance, le 25 mars, des déclarations ont été faites par les représentants des États ci-après : Norvège, Mexique, Venezuela, Cuba, Philippines, Fédération de Russie, Malaisie, Madagascar, France, Azerbaïdjan, Côte d'Ivoire et Thaïlande. Le représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a également fait une déclaration.

21. À la 4e séance, le 25 mars, des déclarations ont été faites par les représentants des pays ci-après : Algérie, Roumanie, Pérou, Uruguay, Panama, Pakistan, Bénin, Éthiopie, Guinée et République islamique d'Iran. L'observateur de la Palestine a fait une déclaration. Le représentant de Partners in Population and Development a également fait une déclaration. Les observateurs des organisations non gouvernementales ci-après accréditées auprès de la Commission constituée en comité préparatoire de la session extraordinaire ont fait des déclarations : International Planned Parenthood Federation, Dutch Council on Youth and Population, Centre for Development and Population Activities, International Association for Voluntary Surgical Contraception, Environmental Caucus, World Information Transfer, Inc.

22. À la 5e séance, le 26 mars, Mme Patricia Flor (Allemagne), Présidente de la Commission de la condition de la femme, a fait une déclaration.

23. À la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants des États ci-après : Sénégal, El Salvador, Fidji (également au nom de Kiribati, des Îles Marshall, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Samoa, des Îles Salomon, de Tonga, de Tuvalu et du Vanuatu), Jamaïque, Ouganda, Ghana, Panama (dont la représentante a parlé en sa qualité de Présidente du Comité ad hoc sur la population et le développement de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes), Hongrie, Turquie, Népal, Bolivie, République-Unie de Tanzanie, Jordanie, Nigéria et Belize. Le représentant du Fonds des Nations Unies pour l'enfance a fait une déclaration. Les observateurs des organisations non gouvernementales ci-après accréditées auprès de la Commission constituée en comité préparatoire de la session extraordinaire ont fait des déclarations : Latin American and Caribbean Women's Health Network, Women's Coalition for the International Conference on Population and Development.

[À compléter]

III. Adoption du rapport de la Commission constituée en comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale

[À compléter]

IV. Résolutions et décisions adoptées par la Commission constituée en comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale

[À compléter]
